

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 23 MAI 2024

DEL-2024-133

L'An deux mille vingt-quatre, le 23 mai, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/05/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON, WENDLING.
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.
MM. BOISIER, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28
Présents : 14
Représentés par mandat : 1

Objet : NUMERIQUE - ADHESION A L'ASSOCIATION « INSTITUT EUROPIA »

Rapport présenté par M. Eric PEUGNIEZ.

Dans le cadre de ses actions en matière de transition numérique et d'animation territoriale, le SYANE organise les Journées Numériques du SYANE.

La prochaine Journée Numérique, qui se tiendra le 11 juin 2024 à RochExpo, sera consacrée à l'Intelligence Artificielle (IA) :

« IA et Territoires : éclairer le chemin d'un service public innovant et inclusif

Connecter, Transformer, Servir : l'IA au coeur des collectivités ? L'humain au cœur des collectivités »

Le SYANE a l'opportunité d'accueillir un expert international pour donner une conférence le matin : Marco LANDI, ancien Directeur Monde d'Apple et de Texas Instrument.

M. LANDI intervient pour les membres de l'association « Institut Europa » dont il est le Président. (Association inscrite au répertoire national des associations sous le numéro W061013887)

L'objet de l'association est :

- Fédérer les acteurs de l'Intelligence Artificielle et des nouvelles technologies ;
- Promouvoir l'humain au cœur de l'Intelligence Artificielle et des nouvelles technologies ;

- Communiquer sur l'Intelligence Artificielle et les nouvelles technologies ;
- En favoriser le développement ;
- Et étendre la visibilité de leurs diverses applications auprès du public.

Afin de réaliser sa conférence, Marco LANDI propose au SYANE d'adhérer à son association. Le coût de l'adhésion annuelle s'élève à 2.000 €.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'adhésion du SYANE à l'association « Institut EuroPIA »,
2. à autoriser M. Eric PEUGNIEZ, Vice-Président, à représenter le SYANE au sein l'association « Institut EuroPIA »,
3. à autoriser le Président à mener les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

